

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 janvier 2016 à 18 heures

Le 11 janvier deux mil seize à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 07/01/16

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Nombre de votants : 13

Présents : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, QUATREMERE Gilles, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : AUDINOS Maryvonne, MALEGUE Claude, PERRET Didier,

Pouvoir(s) : AUDINOS Maryvonne à HILAIRE Valérie

Secrétaire de Séance : HILAIRE Valérie

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après discussion et délibération, le compte rendu du 14 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Carte scolaire : Monsieur le Maire cède la parole à Mme Valérie HILAIRE.

- Elle rappelle la suppression des points de ramassage scolaire de St-Julien en St-Alban et du quartier de Vergne à Flaviac
- Elle relate la rencontre avec M. Yann VIVAT, vice-président en charge des transports scolaires de la CAPCA qui confirme la suppression de la ligne desservant le collège B de Ventadour à compter de la rentrée de 2016.
- Elle donne lecture du courrier des parents d'élèves concernés par ces modifications.

Après discussion, il est décidé par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (Fabrice Marchois) de demander la modification de la carte scolaire en faveur du collège de Privas, B. De Ventadour à compter de la rentrée de septembre 2016.

Travaux extension cantine scolaire – demande de subvention Etat (DETR) :

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 19 octobre dernier et des travaux d'extension de la cantine scolaires décidés. Il précise que ces derniers seront réalisés en 2 temps induisant peut-être un surcoût qu'il convient de prendre en compte dans la demande de subvention auprès de l'Etat. Le conseil municipal unanime valide le nouveau chiffrage incluant ce surcoût éventuel.

Sécurisation Flossac – attribution des travaux :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux de sécurisation de la voie communale de Flossac et soumet les offres reçues.

Après délibérations, le conseil décide à l'unanimité de confier les travaux à l'entreprise BERNARD et MARTEL dont le montant s'élève à 47 863.40 € HT soit 57 436.08 € TTC.

Convention de mise à disposition de locaux au FJEP :

Monsieur le Maire rappelle la mise à disposition récente de l'espace Jean Moulin au FJEP et précise qu'il convient de signer une convention pour en fixer les conditions d'utilisation. Après délibération le conseil municipal charge le maire de la signature de ladite convention de mise à disposition.

Décision modificative n°1 :

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°1 qui est validée par l'assemblée.

Questions diverses :

- **CAPCA – Sentiers de randonnée** : M. Gerben Tonkens est nommé référent communal pour mener à bien la nouvelle cartographie des chemins de randonnée de la commune.
- **Standard téléphonique** : après discussion, l'option d'achat du nouveau matériel est retenue.
- **Travaux d'élagage EDF** : une opération d'élagage sera réalisée sur le territoire communal à compter du 12 janvier par l'entreprise MARQUES.
- **SMEOV et PLU communal** : Gilles Quatremère sera le rapporteur des avancées du PLU de la commune auprès du SMEOV.

- Dérogation scolaire : le conseil consulté quant à une demande de dérogation scolaire ne souhaite pas donner son accord.
- Présentation projet aménagement de la place Jean Jaurès : Monsieur Jean-Marc VIOT, architecte, présente le projet en question.

La séance est levée à 19h45.

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Valérie Hilaire
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, which appears to read "V. Hilaire", is written over the name and title of the secretary.